

Glossaire des termes de la lecture¹

Affixe : partie d'un mot que l'on ajoute soit au début (préfixe), soit à la fin du mot (suffixe).

Affixe dérivationnel : préfixe ou suffixe que l'on ajoute au radical pour former un nouveau mot (p. ex. « mal » dans « malheureux », « ment » dans « engagement »).

Allitération : répétition du phonème initial de chaque mot dans une phrase (p. ex. « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? »).

Analyse morphologique : analyse des mots formés par l'ajout de préfixes, de suffixes ou d'autres unités de mots porteuses de sens à un mot de base.

Analyse phonétique : attention portée aux divers aspects phonétiques d'un mot.

Analyse structurelle (ou morphologique) : procédure selon laquelle on enseigne aux élèves à lire des mots formés avec des préfixes, des suffixes ou d'autres parties dotées de sens.

Antonyme : mot qui a une signification opposée à celle d'un autre.

Apprenants stratégiques : apprenants engagés. Lorsqu'ils lisent, les apprenants engagés font des prédictions, organisent les informations et interagissent avec le texte. Ils pensent à ce qu'ils lisent en mettant à profit ce qu'ils savent déjà. Ils contrôlent leur compréhension en utilisant des stratégies qui facilitent leur apprentissage.

Approche du mot : aspect de l'enseignement de la lecture qui comprend l'utilisation de stratégies intentionnelles pour l'apprentissage du déchiffrage et de la lecture ainsi que pour la reconnaissance des mots écrits.

Appui pédagogique : soutien offert aux élèves afin qu'ils puissent arriver par eux-mêmes à la bonne réponse. Ce soutien peut être fourni sous forme de rétroaction immédiate et ciblée pendant que l'élève s'exerce. Il peut s'agir d'encouragements, de conseils du type diviser le problème en étapes plus simples, utiliser un organisateur graphique ou bien de d'exemples données par l'enseignant. L'appui peut être intégré aux éléments du programme d'enseignement; par exemple, on peut débiter par les compétences plus simples pour progresser vers celles qui sont plus complexes. En recevant un appui pédagogique ponctuel, l'élève est mieux à même de réaliser un objectif qu'il ne pourrait pas attendre seul.

Attaque/ rime : l'attaque d'une syllabe désigne la ou les premières consonnes. Quant à la rime, il s'agit de la voyelle accompagnée de la consonne qui la suit immédiatement (p. ex. dans le mot « parc », l'attaque est « p » et la rime « arc »; dans le mot « proche », l'attaque est « pr » est la rime « oche »).

Automaticité : lire sans effort conscient ou attention portée au décodage.

Auto-surveillance : conscience que l'on a de sa propre compréhension d'un texte. L'auto-surveillance fait partie du processus métacognitif qui nous permet de distinguer ce qui est clair de ce qui ne l'est pas. L'auto-surveillance permet également de pouvoir remédier aux

¹ Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

problèmes de compréhension. L'auto-surveillance est également une stratégie permettant à l'élève de penser à ce qu'il est en train de lire tout en faisant des corrections quand le sens du texte lui semble incohérent.

Boîtes Elkonin : ressource qui s'utilise pendant l'éveil à la conscience phonétique. Les boîtes Elkonin sont parfois appelées « boîtes à son » (*sound boxes*). Lorsque l'enseignant travaille sur les mots, il peut dessiner une boîte par son pour un mot donné. Les élèves poussent un jeton dans la boîte à mesure qu'ils segmentent le mot en sons.

Cartes sémantiques : stratégie consistant à produire des représentations graphiques des concepts.

Cinq éléments clés/Piliers de la lecture : conscience phonémique, phonétique, fluidité, vocabulaire et compréhension.

Closure : méthode selon laquelle un mot est supprimé d'un passage afin que l'élève utilise le contexte pour retrouver le mot manquant. Chaque tâche de closure porte sur une compétence différente : compréhension de lecture, compréhension linguistique, vocabulaire, syntaxe et sémantique. On appelle « tâche de closure modifiée » une activité où l'enfant a le choix entre différents mots (choix multiple) pour remplir le trou.

Coarticulation : lorsque notre bouche prononce un mot, elle se tient prête pour le son qui suit. En prononçant un son, les lèvres et la langue commencent déjà à former le son qui suit. Cela peut déformer les sons individuels durant l'élocution étant donné que les sons ne sont pas produits sous la forme d'unités isolées (p. ex. « absent » : le « b » fusionne avec le « s », ce qui déforme la consonne). On appelle ce processus « coarticulation ». Du fait de la coarticulation, certains enfants ont des difficultés à entendre les sons individuels des mots. Aussi, il convient d'attirer leur attention sur le concept de phonème pendant l'apprentissage.

Coin de lecture : espace aménagé dans la classe pour que les élèves puissent travailler en petits groupes de façon coopérative ou non. Les élèves travaillent dans le coin de lecture pendant que l'enseignant pratique la lecture en petits groupes. Chaque coin offre des activités enrichissantes et adaptées qui complètent et renforcent l'enseignement reçu en petits groupes ou en grands groupes de lecture. Les coins de lecture donnent aux élèves la possibilité de rester actifs en mettant en pratique ce qu'ils ont appris. Il s'agit d'un excellent moyen pour les enseignants de vérifier les connaissances des élèves. Il est important de mettre au point un système et d'organiser comme il faut une salle de classe de façon à pouvoir donner une rétroaction rapide aux élèves. Attendre jusqu'à la fin de la semaine pour faire le point sur ce que les élèves ont appris n'est pas une façon efficace d'utiliser le temps d'enseignement. En effet, il est possible que les élèves aient commis sans le savoir la même erreur pendant toute la semaine.

Exemples de coins de lecture : les élèves mettent en pratique leurs compétences phonétiques au coin phonétique, travaille sur les mots au coin vocabulaire et lisent des livres, écoutent des livres audio, s'enregistrent en train de lire et lisent à deux au coin lecture. Le coin lecture devrait proposer une variété de livres ayant des niveaux de difficulté différents afin de répondre aux besoins individuels des élèves. D'autres coins peuvent offrir des activités d'écriture et d'orthographe, des tableaux de poche, des tableaux blancs, des lettres magnétiques pour que les élèves s'exercent à former des mots; des phrases prédécoupées, des cartes avec des mots pour créer des histoires; créer des activités avec des images, des scénarios et des phrases

prédécoupées pour raconter une histoire qui a déjà été lue. Alors que certains coins peuvent être permanents; d'autres changeront selon les compétences, les livres et les activités abordés en cours. Les coins de lecture nécessitent une planification rigoureuse.

Combinaisons de lettres : également connues sous le nom de « digraphes ». Groupe de lettres consécutives qui représentent un ou des sons particuliers dans la plupart des mots où il apparaît (p. ex. « ai » dans « faire », « ch » dans « cheval », « ou » dans « trou »).

Combinaisons orthographiques : désignent les digraphes, les paires de voyelles, les familles de mots et la prononciation variable des voyelles.

Communauté de pratique (CDP) : groupe d'éducateurs engagés en faveur de l'apprentissage continu avec l'intention de transformer les méthodes d'enseignement au sein de leur école et de leur district.

Compréhension : comprendre le contenu de ce qu'on lit. C'est l'objectif principal de toute activité de lecture.

Compréhension littérale : compréhension que l'élève possède des faits de base qu'il a lus.

Compréhension orale : compréhension du langage parlé ou de la lecture à voix haute.

Conception pédagogique : la conception pédagogique dans le domaine de la lecture désigne le processus de traduction des objectifs clés d'apprentissage sous la forme de méthodes d'enseignement visant à atteindre ces objectifs. Lorsque l'on parle de conception pédagogique d'un programme de lecture, il est principalement question de la structure sur laquelle repose ce programme.

Concepts liés à l'écrit : connaissance de base de l'écriture et de la façon dont elle est organisée sur une page : l'écriture véhicule du sens; l'écriture se lit de gauche à droite; les mots sont séparés par des espaces.

Connaissances antérieures : établissement de liens entre le texte, les informations et l'expérience du lecteur.

Connaissance préalable : désigne les connaissances et l'expérience antérieures que le lecteur met à profit en lisant.

Conscience phonémique : capacité à reconnaître et à manipuler les phonèmes individuels (sons) dans les mots. Il s'agit de la capacité à comprendre que les sons se combinent dans la langue parlée pour former des mots. Ce terme désigne le niveau le plus élevé de conscience phonémique, à savoir la conscience des phonèmes individuels dans les mots.

Conscience phonologique : terme générique qui désigne la prise de conscience que la langue parlée peut être décomposée en sous-parties : les phrases sont composées de mots; les mots contiennent des syllabes; les syllabes peuvent être divisées en attaque et rime et ultimement en phonèmes.

Continuum de types de mots : il est possible de classer les mots par type selon la difficulté que l'on a à les déchiffrer. En général, ce continuum va de facile à difficile. Il commence avec des mots simples du type VC et CVC qui débutent avec des sons continus pour aller vers des

mots plus complexes du type CCCVC et CCCVCC.

Contrôle de la compréhension : les lecteurs qui contrôlent leur compréhension savent quand ils comprennent ce qu'ils lisent et quand ce n'est pas le cas. Les élèves sont capables d'utiliser des stratégies de correction adéquates pour résoudre des problèmes de compréhension.

Contrôle du progrès : examens qui permettent à l'enseignant de se tenir informé des progrès de lecture de l'enfant au cours de l'année scolaire. Ces évaluations fournissent à l'enseignant un aperçu des compétences critiques en lecture, ce qui lui permettra d'évaluer si l'enfant est en voie d'atteindre les objectifs de lecture correspondant à son niveau scolaire.

Correction d'une erreur : rétroaction corrective immédiate pendant l'enseignement de la lecture.

Correspondance entre son et lettre : association entre un son et la lettre ou le groupe de lettres qui lui correspond.

Correspondance entre son et symbole : enseignement phonétique qui établit la correspondance entre phonèmes et graphèmes.

Correspondances variables : combinaisons orthographiques différentes correspondant à un seul son (p. ex. /o/peut s'écrire « o », « au », « eau »).

Déchiffrage : capacité à traduire la forme écrite d'un mot dans sa forme parlée en s'appuyant généralement sur la correspondance entre sons et symboles. Ce terme désigne également l'action de déchiffrer un nouveau mot en le prononçant à voix haute.

Déchiffrage de mots : déchiffrer des mots sans en comprendre le sens. L'emploi de cette stratégie peut s'expliquer pour au moins deux raisons : soit les mots n'appartiennent pas au vocabulaire de l'écoute (orale) de l'enfant, soit le processus de déchiffrage est si lent, laborieux et exigeant pour l'enfant que celui-ci est incapable de prêter attention à la signification du mot.

Démonstration : l'enseignant montre explicitement la stratégie, la compétence ou le concept que les élèves doivent apprendre.

Dépistage : bilan informel qui fournit à l'enseignant une indication préliminaire sur le niveau de lecture de l'élève selon son année scolaire. Il s'agit d'une « première alerte » qui signale que l'enfant pourrait nécessiter une aide supplémentaire afin de progresser en lecture.

Diagnostic : évaluation conçue pour donner une image plus précise et détaillée de l'éventail des connaissances de l'enfant afin de planifier son apprentissage de façon plus ciblée.

Digraphe : groupe de deux lettres consécutives qui forme un seul son (p. ex. /au/ dans « chaud », /ch/ dans « chat »). Voir aussi « Combinaison de lettres ».

Digraphe consonantique : groupe de deux consonnes consécutives qui représente un phonème ou un son (p. ex. /ph/, /ch).

Digraphe vocalique : groupe de deux voyelles qui représente un phonème (p. ex. /ou /, /au /, /ai/).

Diphongue : voyelle produite par le changement de position de la langue au moment de l'articulation. Voyelle qui semble comporter deux parties. Le français canadien comprend quelques diphongues (p. ex. le « eu » de « fleur » qui peut être prononcé / ə/+/y/).

Éléments narratifs : personnages, problèmes, solutions, thèmes, décors et intrigue.

Encodage : action d'épeler systématiquement les mots en utilisant les lettres associées aux sons.

Enseignement cumulatif : enseignement qui repose sur des concepts appris ultérieurement.

Enseignement de base : enseignement dispensé à tous les élèves de la classe. Celui-ci s'accompagne en général d'un programme exhaustif d'apprentissage lecture. Une partie de l'enseignement de base est généralement offert à l'ensemble de la classe tandis que l'autre partie se donne pendant les périodes d'enseignement différencié ou en petits groupes. Bien que l'instruction soit différenciée en fonction des besoins des élèves pendant le travail en petits groupes, il est souvent possible d'utiliser le matériel et les méthodes d'apprentissage tirés de l'enseignement de base afin de revenir sur ce qui a été enseigné ou bien d'ajouter du contenu pour les élèves qui en ont besoin.

Enseignement des stratégies de compréhension : approche axée sur l'enseignement de techniques particulièrement efficaces pour la compréhension du texte comme l'*explication directe* (l'enseignant explique à l'élève la raison pour laquelle la stratégie facilite la compréhension ainsi que le moment où l'utiliser), la *démonstration* (l'enseignant montre la façon dont il faut appliquer la stratégie, généralement en pensant à voix haute durant la lecture du texte utilisé), la *pratique guidée* (l'enseignant guide les élèves pendant qu'ils apprennent dans quelles circonstances utiliser la stratégie) et l'*application* (l'enseignant aide les élèves à mettre en pratique la stratégie jusqu'à ce qu'ils puissent l'utiliser de façon autonome).

Enseignement différencié : enseignement adapté destiné à répondre aux besoins de l'apprenant dans une salle de classe.

Enseignement direct : l'enseignant choisit un concept et l'enseigne, apprend aux élèves comment l'appliquer et prévoit des exercices pratiques guidés jusqu'à ce que le concept soit maîtrisé.

Enseignement direct du vocabulaire : enseignement structuré et préliminaire de nouveaux mots importants et difficiles, qui permet aux élèves d'être exposés à des mots qu'ils rencontreront en lisant.

Enseignement explicite : enseignement nécessitant des explications directes. Le langage utilisé par l'enseignant est concis, précis et en lien avec l'objectif. L'enseignement explicite s'appuie sur une méthode d'apprentissage visible qui suppose un niveau élevé d'interaction entre l'enseignant et l'élève. L'enseignement explicite suppose que les actions de l'enseignant soient claires, simples à comprendre, directes et faciles à voir. De cette façon, les élèves savent clairement ce qu'ils doivent faire et apprendre. Il n'y a pas d'ambiguïté.

Enseignement implicite : les élèves découvrent par eux-mêmes les compétences et les concepts plutôt que de recevoir un enseignement explicite. Par exemple, l'enseignant fournit une liste de mots commençant par la lettre « m » (« marteau », « manteau », « miel », « moto ») et demande aux élèves en quoi ces mots sont similaires. L'enseignant ne leur dit pas que la

lettre « m » correspond au son qu'ils entendent au début du mot.

Enseignement indirect du vocabulaire : mots acquis grâce à la lecture autonome et à la conversation.

Enseignement multisensoriel : met simultanément à profit les dimensions visuelle, auditive et kinesthésique-tactile afin de faciliter la mémorisation et l'apprentissage. L'enseignant établit des liens entre les canaux visuel, auditif et kinesthésique-tactile lors de l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

Enseignement phonétique attaque/rime : selon cette approche, les enfants apprennent à diviser les mots monosyllabiques en fonction de l'attaque (consonnes qui précèdent la voyelle) et de la rime (voyelle et consonnes qui la suivent). Ils lisent chaque partie séparément, puis combinent les parties pour prononcer le mot en entier.

Enseignement phonétique explicite et systématique : Il s'agit de la façon la plus efficace d'enseigner la phonétique. On dit qu'un programme est systématique si le plan d'enseignement comporte un groupe de correspondances lettres-sons choisies avec soin et que celui-ci est organisé en une séquence logique. Le terme « explicite » désigne le fait que le programme offre aux enseignants des instructions précises en vue de l'enseignement de ces correspondances.

Enseignement systématique : séquence pédagogique soigneusement planifiée. La planification est élaborée de façon stratégique avant la mise en place des activités et des leçons. L'enseignement prend en compte les cinq éléments clés (conscience phonémique, phonétique, fluidité, vocabulaire et compréhension). Pour que l'enseignement soit systématique, il faut que les leçons s'appuient sur ce qui a été enseigné précédemment et progressent du plus simple vers le plus complexe.

Enseignement systématique de la phonétique : les programmes d'enseignement systématique de la phonétique apprennent aux enfants un grand nombre de correspondances prédéterminées entre lettres et sons.

Étapes dans l'apprentissage des mots

Préalphabétique : apprentissage précoce des mots simples. Les enfants n'établissent pas de correspondances entre les lettres et les sons pour lire les mots. Ils parviennent à lire les mots en se rappelant de caractéristiques visuelles.

Partiellement alphabétique : les enfants apprennent le nom des lettres de l'alphabet. Ils utilisent ces informations pour établir des correspondances entre un nombre limité de sons et de lettres dans le mot. En général, il s'agit des premières et dernières lettres-sons.

Complètement alphabétique : les enfants sont capables d'établir des correspondances entre des lettres qu'ils lisent dans des mots écrits et des phonèmes qu'ils prononcent.

Alphabétique renforcé : les lecteurs sont capables traiter des unités comportant plusieurs lettres, qu'il s'agisse de morphèmes, de syllabes ou de constituants plus petits que des syllabes comme les attaques et les rimes. Les règles orthographiques traditionnelles se trouvent consolidées sous la forme de groupes de lettres, ce qui facilite la lecture des mots.

Étude des mots : acte d'examiner délibérément les mots (p. ex. exercices d'enrichissement du vocabulaire, identification des mots et orthographe).

Évaluation basée sur des critères de référence : type d'évaluation où on compare le résultat d'un enfant avec un résultat prédéterminé dans le but d'évaluer sa performance. Plutôt que de comparer la performance de l'enfant avec celle de ses pairs (comme dans le cas de l'évaluation basée sur une norme ou standardisée), le critère de « résultat acceptable » se trouve défini par l'évaluateur. Le résultat de chaque enfant est soit au-dessus soit en dessous du résultat de référence. Voir par exemple *Outil de diagnostic pour la prélecture*.

Évaluation basée sur une norme ou évaluation standardisée : type d'évaluation où on compare le résultat individuel obtenu par un enfant à ceux d'autres enfants qui ont passé le même genre d'évaluation. L'évaluation basée sur une norme permet de convertir le résultat brut obtenu par l'enfant en une note comparative sous la forme de rang centile ou d'échelle stanine.

Évaluation formelle : type d'évaluation suivant un format standardisé eu égard à la façon dont il est administré et la notation. Les résultats obtenus à partir des tests formels sont standardisés, ce qui veut dire que leur interprétation s'appuie sur des normes issues d'un échantillon d'enfants comparables.

Évaluation informelle : type d'évaluation ne nécessitant pas l'utilisation de tests normalisés et n'ayant pas fait l'objet de vérification technique en matière de fiabilité et de validité. Les examens créés par les enseignants, les examens de fin d'unité et les fiches d'observation individualisées sont des exemples d'évaluation informelle.

Explications accessibles aux élèves : action d'expliquer la signification du mot plutôt que d'en donner une définition formelle.

Décrit l'usage commun du mot.

Explique le sens à l'aide de mots de tous les jours.

Expression idiomatique : phrase ou expression dont le sens s'écarte de la signification littérale de ses mots. Il peut s'agir d'une expression dialectale ou idiosyncrasique ayant un sens particulier (p. ex. « quand les poules auront des dents »).

Famille de mots : groupe de mots qui ont une rime en commun (une voyelle accompagnée de la consonne qui la suit, p. ex. « -ette », « -ate »).

Fidélité dans la réalisation : degré selon lequel l'enseignement est conforme à l'intention et à l'objectif du programme.

Fluidité : capacité à lire un texte rapidement, avec exactitude et avec les mots qui conviennent. La fluidité combine la reconnaissance du vocabulaire à la compréhension.

Fusion : action de combiner des sons rapidement afin de former correctement le mot.

Grammaire du récit : structure générale des histoires qui comprend les éléments narratifs importants.

Graphème : lettre ou combinaison de lettres qui représente un seul phonème (p. ex. « s », « c », « ss », « ç », et « sc » peuvent tous représenter le phonème/s/).

Graphophonémique : relation entre les lettres et les phonèmes (sons).

Groupe consonantique : groupe d'au moins deux consonnes consécutives dont les phonèmes individuels ne fusionnent pas (p. ex. /bl/ dans « bloc »; /str/ dans « strie »).

Guide de prononciation : guide composé de symboles graphiques représentant des sons particuliers.

Homographes : mots qui ont la même orthographe, mais qui ont des origines et des significations différentes. Parfois, ces mots se prononcent de façon différente (p. ex., « as » comme la carte et « as » comme le verbe « avoir » à la deuxième personne du singulier).

Homonymes : mots qui se prononcent de la même façon, mais qui s'écrivent différemment (p. ex. « conte »/« compte », « cent »/« sang », « dent »/« dans »).

Homophone : mots qui sont prononcés de la même manière, mais dont l'orthographe est différente. Ces mots ont des origines et des significations différentes (p. ex. « quand »/« camp », « sont »/« son », « nid »/« ni »).

Idée principale : thème ou message central d'un passage.

Indice contextuel : recours à des mots ou des phrases autour d'un mot inconnu pour en clarifier le sens.

Intensité : enseignement ciblé qui met l'accent sur le contenu de ce qui est appris et sur l'enseignant. L'élève a plus de marge pour mettre en pratique ce qu'il a appris tout en recevant la rétroaction immédiate de l'enseignant.

Intervention intensive immédiate : mode d'intervention qui peut impliquer que l'élève bénéficie de plus de temps, d'entraînement, de rétroaction de la part de l'enseignant, d'activités en petits groupes et de matériel pédagogique adapté. L'intervention intensive immédiate est utilisée quand l'évaluation indique que les élèves ne font pas de progrès suffisants en lecture.

Langage expressif : langage qui est parlé.

Langue orale : désigne la langue parlée. Celle-ci possède cinq dimensions : la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique.

Langue reçue : langue qui est écoutée.

Lecture avec un partenaire : activité de lecture à voix haute en alternance avec un autre élève afin de faciliter la reconnaissance des mots et de permettre une rétroaction.

Lecture dialoguée : pendant la lecture d'une histoire, l'enseignant/le parent pose des questions, ajoute des informations et pousse l'élève à produire des réponses plus complexes en l'incitant à réfléchir.

Lecture en duo : activité où un lecteur expérimenté s'assoit à côté d'un débutant afin de lire un texte simultanément avec lui.

Lecture minutée : l'élève lit en un temps limité un texte de son niveau et qui comporte un

nombre de mots prédéterminés.

Lecture orale guidée : intervention éducative; par exemple, lorsqu'un enseignant donne à un élève en train de lire une rétroaction corrective immédiate.

Lecture répétée : relecture d'un texte jusqu'à ce que le lecteur soit capable de le lire à une vitesse prédéterminée et de façon fluide.

Littératie émergente : compétences, connaissances et attitudes qui préfigurent le développement des formes conventionnelles de lecture et d'écriture.

Livre grand public : livre d'intérêt général qui se distingue du manuel scolaire.

Manipulation de phonèmes : ajouter, supprimer et substituer des sons dans des mots (p. ex. ajouter /b/ à « eau » pour faire « beau »; supprimer « b » à « belle » pour faire « elle »; remplacer /h/ par /p/ dans « homme » pour faire « pomme »).

Métacognition : connaissance du processus de réflexion propre à une personne et de la manière dont il fonctionne. Il s'agit du processus de réflexion conscient sur l'apprentissage ou la lecture d'une personne en train d'apprendre ou de lire. Il est possible d'enseigner des stratégies métacognitives aux élèves. Les lecteurs avancés emploient des stratégies métacognitives pour réfléchir à ce qu'ils lisent et garder le contrôle.

Modèle de Frayer : adaptation de la carte conceptuelle. Le cadre du modèle de Frayer comprend : le concept, sa définition, les caractéristiques du concept, des exemples et des non-exemples. Il est important d'inclure à la fois des exemples et des non-exemples du concept pour permettre aux élèves de bien comprendre ce concept.

Morphème : plus petite unité de la langue qui a du sens. Plusieurs mots ne possèdent qu'un seul morphème. En revanche, d'autres, tels que les mots composés ou ceux ayant des affixes en possèdent plusieurs.

Morphologie : étude de la structure morphologique des mots. Du point de vue de la morphologie, les mots ayant une racine commune ont une parenté de sens et que les affixes modifient les mots de manière cohérente et prévisible.

Mots cibles : mots que l'enseignant aborde, analyse et/ou étudie lors des leçons, exercices et activités indépendantes.

Mot de base : mot auquel rien n'a été ajouté, tel que des préfixes et des suffixes, et qui a une signification propre (p. ex. « vol »).

Mots déchiffrables : mots qui contiennent des éléments phonétiques enseignés antérieurement.

Mots de haute fréquence : petit groupe de mots (de 300 à 500) qui représentent un pourcentage élevé des mots écrits et qui peuvent être réguliers ou irréguliers (p. ex. « le », « et », « ils »). Ces mots sont souvent considérés comme des mots identifiables instantanément étant donné qu'ils doivent être reconnus automatiquement pour que la lecture soit fluide.

Mots difficiles : certains mots sont difficiles parce qu'ils contiennent des éléments phonétiques

qui n'ont pas encore été enseignés. D'autres sont difficiles parce qu'ils contiennent des correspondances lettre-son qui sont particulières à ce mot (p. ex. « yacht »).

Mots irréguliers : mots qui contiennent des lettres qui diffèrent de leur prononciation habituelle. Mots qui ne suivent pas le schéma phonétique traditionnel (p. ex. « patient », « yacht », « écho »).

Mots irréguliers de haute fréquence : mots écrits qui contiennent des lettres dont la prononciation s'écarte de la norme parce qu'ils ne suivent pas les règles phonétiques traditionnelles (p. ex. « patient », « écho », « femme »).

Mot lexical : mot qui a sens lexical à l'image d'un nom ou d'un verbe (par opposition à un mot outil).

Mots multisyllabiques : mots qui comportent plus d'une syllabe. Les préfixes, les suffixes et les mots multisyllabiques devraient être systématiquement introduits dans les programmes d'apprentissage de la lecture. Le nombre moyen de syllabes que l'élève lit dans un mot devrait augmenter en fonction de son niveau scolaire.

Mot outil : mot qui n'a pas de sens lexical et qui sert principalement à exprimer des relations grammaticales (p. ex. « et », « de », « ou »). On parle aussi de « mot grammatical ».

Mot régulier : tout mot dans lequel chaque lettre correspond à son son le plus commun (p. ex. « samedi », « papa »).

Mots simples : mots reconnaissables immédiatement. Il s'agit parfois de mots irréguliers ou de mots à haute fréquence. Tout mot qui est reconnaissable immédiatement est un mot simple. Du point de vue phonétique, ces mots peuvent être réguliers ou irréguliers.

Niveau d'apprentissage en lecture : niveau atteint par un lecteur capable de lire un texte avec un taux d'exactitude de 93 % à 98 % (c.-à-d. pas plus de 7 erreurs pour 100 mots lus). Le texte proposé pose des défis que l'élève est en mesure de surmonter.

Niveau d'autonomie en lecture : niveau atteint par le lecteur qui peut lire un texte avec un taux d'exactitude de 98 à 100 % (c.-à-d. pas plus de 2 erreurs pour 100 mots lus). Le niveau de lecture autonome correspond à un texte relativement facile.

Niveau de frustration en lecture : niveau atteint par le lecteur qui peut lire avec un taux d'exactitude inférieure à 90 % (c.-à-d. pas plus d'1 erreur pour 10 mots lus). Les textes dont la lecture mène à la frustration sont des textes difficiles.

Niveau de lisibilité : niveau à partir duquel un enfant peut lire avec succès. Il correspond en général au niveau scolaire l'enfant.

Objectifs : énoncés mesurables précisant les résultats visés par un programme.

Occlusives : un son occlusif ne peut être prononcé longtemps sans être déformé (p. ex. /b/, /c/, /d/, /g/, /h/, /j/, /k/, /p/, /q/, /t/, /x/). Les mots commençant par un son occlusif sont plus difficiles à prononcer pour les élèves que ceux commençant par un son continu.

Onomatopée : mot dont la forme ressemble au son associé à l'objet ou à l'action, p. ex. le

« pan » d'un pistolet, ou le « dring » d'un téléphone.

Organisateurs graphiques : cadre ou structure visuelle permettant de saisir les principaux points du texte lu. Il peut s'agir de concepts, d'idées, de vocabulaire ou de généralisations. Les organisateurs graphiques rendent visibles les idées et le processus de réflexion à l'œuvre dans le texte en montrant les liens entre les idées, ce qui en facilite la compréhension. La structure de l'organisateur graphique est déterminée par celle du type de texte lu.

Orthographe : système d'écriture permettant de représenter les sons de la langue, notamment les frontières entre les mots, les arrêts, les pauses et les variations de ton.

Orthographe inventée : tentative d'épeler un mot à partir de la connaissance qu'un élève possède du système orthographique et de son fonctionnement (p. ex. « f » pour « phare »).

Parties de mots : lettres, attaques, rimes, syllabes qui forment des mots lorsqu'elles sont combinées. La capacité à reconnaître différentes parties dans des mots multisyllabiques est utile pour déchiffrer des mots inconnus.

Phonème : plus petite unité sonore du langage qui sert à différencier un énoncé d'un autre. Les phonèmes peuvent être combinés entre eux pour former des mots.

Ajout de phonème : produit un nouveau mot par ajout d'un phonème à un mot existant. Si vous ajoutez /t/ au début du mot « roux », quel mot cela donne-t-il? « Trou ».

Fusion de phonème : écoutez une séquence de phonèmes prononcés séparément, puis combinez-les pour former un mot. Quel mot obtient-on en combinant /p/, /o/, /r/, /t/, /e/? « Porte ».

Catégorisation des phonèmes : trouvez le mot intrus dans une liste de trois ou quatre mots qui contiennent un certain son. Lequel de ces mots est-il différent des autres : « bottes », « bou », « pas »? « Pas » est l'intrus, car il ne commence pas par /b/.

Suppression du phonème : apprenez à reconnaître le mot qui reste quand on supprime le phonème du mot. Que donne « tâche » si on enlève le /t/? Cela donne « ache ».

Identité du phonème : reconnaissez le même son dans des mots différents. Quel son se retrouve dans « colle », « canne » et « cuivre »? Il s'agit du son /c/ au début de ces mots.

Isolement du phonème : reconnaissez les sons individuels dans le mot. Quel est le premier son dans le mot « voiture »? Il s'agit de /v/.

Segmentation de phonèmes : découpez un mot en sons séparés en prononçant chacun des sons au fur et à mesure que vous les comptez. Combien de sons y a-t-il dans « képi »? /k/, /é/, /p/, /i/, soit quatre sons.

Substitution de phonèmes : substituez un phonème par un autre pour créer un nouveau mot. Le mot « sœur » peut se transformer en « cœur » si on remplace le /s/ au début par un /c/.

Phonétique : étude des relations entre les lettres et les sons qu'elles représentent. Le terme renvoie également aux consignes pour la lecture des correspondances entre les sons et les symboles.

Phonétique analytique : grâce à cette approche, les enfants apprennent à analyser les relations entre les lettres et les sons dans des mots qu'ils ont déjà appris. Ils ne prononcent pas les sons séparément les uns des autres.

Phonétique basée sur l'analogie : cette approche enseigne aux enfants à utiliser des parties de mots qu'ils ont déjà appris pour lire et décoder de nouveaux mots. Ils appliquent cette stratégie lorsque l'orthographe de mots différents possède des caractéristiques similaires, par exemple, lire « pomme » par analogie à « comme ». Il est possible d'apprendre aux enfants un grand nombre de mots clés qu'ils peuvent ensuite utiliser pour apprendre de nouveaux mots

Phonétique intégrée : selon cette approche, les enfants apprennent du vocabulaire au moyen d'un enseignement explicite portant sur la correspondance entre lettres et sons pendant qu'ils lisent un texte suivi. Cette approche est particulièrement utile quand l'enseignant est aux prises avec un enfant qui a du mal à lire un mot particulier. Les relations entre lettres et sons sont enseignées dans le cadre de l'apprentissage de la lecture des mots simples. Si la séquence lettre-son n'est pas prescrite ou planifiée, mais déterminée en fonction des mots que l'élève rencontre dans sa lecture, on dira alors que le programme n'est pas systématique ou explicite.

Phonétique par l'orthographe : selon cette approche, les enfants apprennent à segmenter les mots en phonèmes et à créer des mots en écrivant des lettres à la place des phonèmes.

Phonétique synthétique : selon cette méthode d'apprentissage, les enfants apprennent à convertir les lettres ou les combinaisons de lettres en séquences de sons, puis à combiner les sons afin de former des mots reconnaissables.

Phonogramme : succession de lettres qui représentent la même unité phonologique dans des mots différents comme « a » dans « chat », « rat », « mat » et « bat ».

Plan ou cadre du texte : stratégie utilisée pour identifier l'intrigue et les éléments narratifs importants. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'une représentation visuelle au moyen d'organiseurs graphiques variés qui montrent le début, le milieu et la fin de l'histoire. Le plan du texte permet notamment de répondre aux questions : « qui? », « où? », « quand? », « quoi? », « comment? » et « pourquoi? » ainsi que d'établir la liste des principaux événements.

Portée et séquence : feuille de route qui fournit aux enseignants une image globale du programme d'enseignement tout en leur donnant une idée de son contenu ainsi que de l'ordre dans lequel il doit être enseigné.

Pratique guidée : les élèves mettent en pratique des compétences nouvellement acquises tandis que l'enseignant leur donne de l'aide et de la rétroaction si nécessaire.

Préfixe : morphème ajouté au début d'un mot de base dans le but d'en changer le sens comme « re » dans « revenir ».

Principe alphabétique : principe selon lequel les lettres isolées et les groupes de lettres représentent des phonèmes individuels dans des mots écrits.

Programmes de lecture supplémentaire ciblés/Programmes d'intervention en lecture : ce genre de programme offre du soutien dans un ou plusieurs domaines de l'apprentissage de la lecture. Ils font partie de l'enseignement différencié ou d'interventions plus approfondies visant à répondre aux besoins des élèves en ce qui concerne les cinq éléments clés (conscience phonémique, phonétique, fluidité, vocabulaire ou compréhension). Lorsque ces programmes sont utilisés en classe pour répondre aux besoins d'une majorité d'élèves, ils sont en général qualifiés de « supplémentaires ». Quand ils sont employés pour permettre une intervention approfondie auprès de petits groupes de lecteurs en difficulté, ils sont souvent désignés par le terme d'« interventions ». Qu'ils soient qualifiés de « supplémentaires » ou désignés comme « interventions », ces programmes offrent un enseignement ciblé destiné à combler les lacunes de l'élève.

Programme d'intervention en lecture : ces programmes sont destinés aux élèves qui ont un retard d'un ou deux ans en lecture par rapport à leurs pairs et qui ont des difficultés avec les diverses compétences requises en lecture. Les programmes d'intervention couvrent notamment un contenu d'apprentissage axé sur les cinq éléments clés de la lecture. L'enseignement est conçu de façon cohérente tout en incluant des stratégies d'apprentissage explicite, des séquences d'apprentissage coordonnées, du temps pour la pratique et du matériel pédagogique adapté. Les programmes d'intervention fournissent des directives plus intensives, explicites, systématiques et plus motivantes que celles reçues auparavant par les élèves. On emploie ce type de programme pour effectuer des interventions à la fois ciblées et approfondies destinées à de petits groupes de lecteurs en difficulté. Ce programme nécessite également des évaluations plus fréquentes des progrès de l'élève ainsi qu'un examen systématique du rythme d'apprentissage afin que toutes les composantes de l'apprentissage soient acquises.

Prosodie : lire de façon expressive, en utilisant la bonne intonation et des tournures de phrase appropriées. De cette façon, on a l'impression que le lecteur parle plus qu'il ne lit. C'est cet élément de fluidité qui la distingue de l'automatisme.

Pseudo-mot ou mot fictif : série de lettres prononçables n'ayant pas de sens, p. ex. « freu », « empsot ».

Questions de compréhension : portent sur la signification du texte. Ces questions peuvent concerner le sens littéral ou être de nature inductive ou analytique.

Racine : morphème lié, souvent d'origine latine, ne pouvant être employé seul et qui est utilisé pour former une famille de mots ayant une parenté de signification.

Raconter : raconter le contenu de ce qui a été lu ou entendu.

Réflexion à voix haute : pendant les périodes de lecture à voix haute, les enseignants verbalisent leur processus de réflexion en exprimant à voix haute les liens, les questions, les inférences et les prédictions.

Règle d'orthographe : règle que l'on donne aux élèves pour les aider avec des mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent.

Regroupement flexible : regrouper les élèves selon leurs besoins et capacités d'apprentissage tout en prenant compte de l'évolution de ces deux composantes. Il est possible que la taille du groupe de même que le temps d'enseignement alloué varient selon les groupes.

Résumer : réduire de grandes parties d'un texte en les ramenant aux idées principales : l'essentiel, les idées clés, les points importants dont il faut se rappeler.

Rétroaction corrective immédiate : l'enseignant corrige immédiatement une erreur lorsqu'elle survient.

Rimes : mots qui se terminent par le même son. Les mots peuvent rimer sans avoir la même orthographe (p. ex. « doux » et « saoul »).

Routine pédagogique : comprend la séquence d'étapes suivantes :

- Enseignement explicite
- Démonstration
- Pratique guidée
- Pratique de l'élève, application et rétroaction
- Généralisation

Rythme : le rythme d'une leçon devrait être dynamique tout en respectant la capacité des élèves. L'intérêt d'adopter un rythme dynamique est d'aider les élèves à prêter une attention particulière au matériel qui leur est présenté et à leur donner plus de temps pour pratiquer. De cette façon, ceux-ci voient leurs chances de réussite augmenter et demeurent engagés dans leurs tâches, ce qui réduit les problèmes de comportement.

Schématisation des définitions conceptuelles : fournit une représentation visuelle permettant d'organiser les informations conceptuelles en vue de définir un mot ou un concept. Cette représentation indique la catégorie, les propriétés et des exemples du mot ou du concept.

Segment : groupe de lettres traité comme une seule unité et qui correspond à une partie de mot. Il peut s'agir de groupes de consonnes (p. ex. « fr », « ch », « pl »), d'une combinaison de rimes (p. ex. « te », « eur »), d'une syllabe ou d'un morphème.

Segmentation : action de diviser un mot en parties en insérant une pause entre chacune d'entre elles. Les mots peuvent être segmentés au niveau du mot lui-même (dans le cas de mots composés), au niveau des syllabes, au niveau de l'attaque/rime et au niveau du phonème. La segmentation est aussi une stratégie de déchiffrage employée pour diviser les mots en partie plus faciles à manipuler (p. ex. res/tau/rant). La segmentation désigne également le processus de division d'une phrase en unités plus petites où des pauses peuvent se produire naturellement (p. ex. « Quand le soleil est apparu après la tempête,/la neige fraîche/scintillait comme un diamant »).

Segmenter : séparer des mots individuels, des syllabes, l'attaque et la rime ou des phonèmes en unités plus petites.

Sens figuré : langage qui s'écarte de son sens littéral (p. ex. « La neige brille de mille feux », « cet enfant est une vraie peste »).

Séquence pédagogique coordonnée : prend en compte la manière dont les informations sont choisies, organisées et mises à profit. Les séquences pédagogiques coordonnées interviennent dans chacun des aspects de la lecture impliquant une **progression logique des**

compétences : les compétences les plus simples sont présentées avant celles qui sont plus complexes de façon à ce que le savoir se construise progressivement.

Les séquences pédagogiques coordonnées sont également importantes quand il s'agit d'établir

un lien explicite entre les cinq éléments clés de la lecture (conscience phonologique, phonétique, fluidité, vocabulaire, compréhension). Si les élèves segmentent oralement et combinent des mots avec la lettre-son /f/ durant un exercice sur la conscience phonétique, on s'attendrait à ce que cela soit suivi par un autre exercice où ils travailleraient sur la correspondance entre le son /f/ et la lettre /f/. Cela devrait ensuite donner lieu à un exercice de lecture pour vérifier la fluidité avec laquelle les élèves lisent des mots, des phrases et/ou des passages comportant la lettre /f/. Il faudrait également inclure des exercices orthographiques portant sur la lettre /f/ et d'autres correspondances entre lettres et sons enseignés précédemment.

Son de la lettre le plus commun : son que l'on prononce en général pour la lettre quand elle apparaît dans un mot court comme /a/ dans « avec ».

Sons continus : sons que l'on peut produire pendant plusieurs secondes sans les déformer (p. ex. /m/, /s/).

Sons de lettre utiles : lettres fréquemment utilisées dans les mots. Les lecteurs débutants qui connaissent plusieurs lettres utiles sont capables de décoder plus de mots. Connaître les sons /m/, /a/, /t/ et /i/ est plus avantageux que de connaître les sons /x/, /q/, /y/ et /z/. Les sons /a/, /e/, /i/, /o/, /u/, /b/, /c/, /d/, /f/, /g/, /l/, /n/, /p/ et /r/ sont également utiles.

Stratégies d'apprentissage des mots : stratégies employées par les élèves telles que le décodage, l'analyse des parties de mots formant une unité de sens, l'utilisation de l'analogie, des indices contextuels, des dictionnaires (définitions accessibles aux élèves), de glossaires ou d'autres ressources.

Stratégies de compréhension de lecture :

Avant la lecture : Stratégies qui mettent l'accent sur l'importance de préparer les élèves à lire un texte (p. ex. activer les connaissances préalables, donner un but à la lecture).

Pendant la lecture : stratégies qui permettent aux élèves de comprendre le sens du texte (p. ex. poser des questions aux moments critiques; modéliser le processus de réflexion pour produire des inférences; construire des images mentales).

Après la lecture : stratégies qui requièrent de la part du lecteur de transformer activement les informations importantes dans le texte lu (p. ex. résumer, raconter).

Structure du texte : divers cadres conceptuels qui forment l'organisation du texte (p. ex. les relations de cause à effet, comparaison-contraste, grammaire du récit).

Structure narrative : la structure narrative permet au lecteur de comprendre la façon dont le contenu et les événements d'une histoire s'agencent pour former une intrigue. L'élève apprend à identifier les diverses catégories de contenu (le cadre, les personnages, les événements déclencheurs, les réactions des personnages, les buts, les tentatives et les résultats) et la manière dont celles-ci construisent l'intrigue. En général, les élèves reconnaissent la façon dont une histoire est structurée en créant un plan de texte. Cette stratégie renforce la compréhension que les élèves ont de l'histoire ainsi que leur capacité à se remémorer de son sens et de son contenu.

Suffixe : affixe ajouté à la fin du mot de base ou de la racine et qui en modifie le sens ou la fonction grammaticale comme « ment » dans « rapidement ».

Suffixe inflexionnel : terminaison grammaticale qui ne modifie pas la catégorie grammaticale du mot, mais qui indique son temps, son nombre ou son mode (« -s », « -x », « er », « é »).

Syllabation : segmentation du mot en syllabes afin de prononcer le mot au moyen de l'identification des combinaisons de voyelles et de consonnes (p. ex. VC /CV = voyelle consonne/consonne voyelle = « as »/« sa »).

Syllabe : partie de mot qui ne comporte qu'un seul son vocalique. La voyelle peut être précédée et/ou suivie par une consonne.

Synonymes : mots ayant des sens similaires.

Syntaxe : conventions et règles pour combiner les mots sous forme de phrases cohérentes; la syntaxe varie selon les langues.

Taux (ou vitesse) : vitesse à laquelle une personne lit.

Texte déchiffrable : texte dans lequel une grande proportion de mots (entre 80 % et 90 %) comprend des correspondances graphèmes-phonèmes déjà enseignées. Ce type de texte est utilisé afin de mettre en pratique des compétences de déchiffrement spécifiques, en plus d'établir un lien entre l'apprentissage de la phonétique et son application pour lecture autonome.

Texte descriptif : rapporte des faits afin d'expliquer et de transmettre des informations sur un sujet particulier.

Texte informatif : livres non romanesques, également désignés comme texte descriptif contenant des faits et des informations.

Texte narratif : récit portant sur des événements fictifs ou réels. Le texte narratif peut comporter des dialogues.

Texte suivi : mots reliés entre eux sous la forme de phrases (par opposition à des mots dans une liste).

Types de syllabes : il existe plusieurs types de syllabes :

Syllabe fermée : voyelle suivie d'une consonne, p. ex. /lak/.

Syllabe ouverte : se terminant par une voyelle, p. ex. /po/

Syllabe de structure CV (p. ex. /Ri/)

Syllabe de structure CVC (p. ex. /bal/)

Syllabe de structure CCV (p. ex. /tRu/)

Vocabulaire : désigne les mots de notre langue. Il faut connaître les mots pour communiquer de façon efficace. Le vocabulaire est essentiel à la compréhension écrite parce que les lecteurs ne peuvent pas comprendre ce qu'ils lisent sans connaître la signification des mots. Le développement du vocabulaire fait référence aux informations relatives à la signification et à la prononciation des mots que l'élève a mémorisés. Il y a plusieurs types de vocabulaire (entendu, parlé, lu et écrit).

Vocabulaire de niveau 1 : ce niveau comprend les mots les plus simples. En général, ces mots ne nécessitent pas un enseignement direct et ne possèdent pas plus d'un

sens. Il s'agit des mots simples, des noms, des verbes, des adjectifs et des mots que l'on apprend à lire tôt, comme « papa », « fille », « mange », « patate ».

Vocabulaire de niveau 2 : ce niveau comprend des mots de haute fréquence utilisés pour aborder un grand nombre de sujets. Ces mots se retrouvent en particulier chez les locuteurs matures et sont importants pour la compréhension de lecture. Ils peuvent avoir plusieurs sens, en particulier descriptif, ce qui permet aux élèves de les utiliser pour décrire des concepts de façon détaillée. Les mots de niveau 2 sont ceux qui sont les plus importants pour l'enseignement direct étant donné qu'ils constituent de bons indicateurs des progrès scolaires de l'élève. Voici quelques exemples de mots de niveau 2 : « chef-d'œuvre », « bienveillant », « industrieux », « mesure ».

Vocabulaire de niveau 3 : comprend les mots utilisés peu fréquemment qui sont employés dans des domaines particuliers comme les disciplines scolaires, les passe-temps, les domaines professionnels, les régions géographiques, la technologie, la météorologie, etc. En général, on apprend ces mots quand un besoin spécifique se fait sentir : par exemple, apprendre le terme « acide aminé » dans une leçon de chimie. Voici quelques exemples de mots de niveau 3 : « économie », « isotope », « asphalte » et « indépendance ».

Vocabulaire parlé : mots utilisés quand on parle.

Vocabulaire pour la lecture : mots nécessaires à la compréhension de ce qui est lu.

Vocabulaire pour l'écrit : mots qu'un élève pourrait utiliser à l'écrit.

Vocabulaire pour l'écoute : mots nécessaires pour comprendre ce que l'on entend.

Listes de glossaires anglais et français de termes pour la lecture :

Beck, I. L., McKeown, M. G., Kucan, L. (2002). *Bringing words to life: robust vocabulary instruction*. The Guilford Press: New York.

Glossary of Reading Terms - Florida Center for Reading Research
www.fcrr.org/documents/glossaryOfReading.pdf

Glossary of Reading Terms – The Cognitive Foundations of Learning to Read: A Framework
www.seidl.org/reading/framework/glossary.html

Moats, L. C. (2000). *Speech to print: Language essentials for teachers*.
Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.

National Reading Panel (2000). *Report of the National Reading Panel: Reports of the subgroups*. Washington, DC: U.S. Department of Health and Human Services, National Institute of Health.

National Institute for Literacy (2001). *Put Reading First: The research building blocks for teaching children to read, Kindergarten through Grade 3*.
www.nifl.gov

Reading Rockets, Reading Glossary, WETA Washington, D.C.
www.readingrockets.org/teaching/glossary

Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation. (2009). Pour un enseignement efficace de la lecture et de l'écriture. Une trousse d'intervention appuyée par la recherche. www.treaqfp.qc.ca/106/PDF/TROUSSE_Reseau_de_rechercheurs.pdf

The Reading Clinic, 54 Serpentine Road, Pembroke HM 08, Bermuda
<https://readingclinic.bm/definition-and-terms>